



# Calendrier 2015

#### **CRIR-AVS Paca**

Centre Ressource pour les intervenants de la région Paca dans la prise en charge des auteurs de violences sexuelles Hôpital Sainte Marguerite

270 bd Sainte Marguerite - 13274 Marseille cedex 09

Téléphone secrétariat : 04 91 83 90 33

Fax CRIR-AVS: 04 91 74 59 99

crir-avs.paca@ap-hm.fr

# Journées de formation continue thématiques

Inscription obligatoire auprès du secrétariat du CRIR AVS PACA Tél : 04 91 83 90 33 – fabienne.clergue@ap-hm.fr ou crir-avs.paca@ap-hm.fr

#### **CALENDRIER**

Lundi 20 janvier 2015 - La rencontre avec le sujet auteur de violence sexuelle

Mardi 3 février 2015 - L'exhibitionnisme

Vendredi 27 mars 2015 - Approche systémique

Vendredi 17 avril 2015 - Approches Thérapeutiques

Mardi 19 mai 2015 - Les violences sexuelles Intrafamiliales

**Lundi 1**er juin 2015 - Temps judiciaires et temps psychiques

Vendredi 11 septembre 2015 - Cyberpédopornographie

Mardi 22 septembre 2015 - Les Auteurs de violences sexuelles sur Mineurs

Vendredi 9 octobre 2015 - Les mineurs Auteurs de violences sexuelles

Jeudi 19 novembre 2015 - Les violences sexuelles en réunion

Mardi 1<sup>er</sup> et Mercredi 2 décembre 2015 - Cycle expertise psychiatrique et psychologique

#### Dates à confirmer pour les formations ci-dessous

- Conduite à tenir : La procédure de signalement des violences sexuelles dérogation au secret médical et professionnel
- Les violences sexuelles conjugales
- Soins pénalement ordonnés
- Génogramme / Historiogramme 3 jours

# Formation 1 « La rencontre avec le sujet Auteur de Violence Sexuelle »

#### Intervenants- formateurs:

Dr Gilles AZAS, Psychiatre Mme Sandra HAGOPIAN, Psychologue Clinicienne

#### Situation, constat motivant la demande :

La fréquence des agressions sexuelles et leurs conséquences dommageables les font apparaître comme un véritable phénomène de santé publique. Les institutions confrontées à ce type de prise en charge n'ont pas forcement les outils théoriques et cliniques pour accueillir ces sujets.

Cette formation visera à sensibiliser les professionnels à la connaissance des auteurs de violences sexuelles et leur permettra de se repérer dans les différents dispositifs, les différents champs (santé-social- justice) relatif à cette problématique, ainsi que les lieux ressources pour de telles prises en charge.

#### **Objectifs:**

- Acquérir des connaissances épidémiologiques, théoriques et cliniques sur les auteurs de violences sexuelles
- Identifier les lieux de réseau et de ressources
- Repositionner la question du passage a l'acte dans le champ de la maladie mentale.
- Dépasser et maitriser ses appréhensions par rapport à la prise en charge des patients auteurs de violences sexuelles.
- Travailler sur ses attitudes et contre-attitudes face au patient auteur de violences sexuelles.

#### Programme:

- Epidémiologie et description (sociodémographique, psychiatrique, psychologique) de la population
- Abord psychopathologique des auteurs de violences sexuelles
- Dynamique du passage à l'acte
- Spécificité du passage à l'acte sexuel ?
- Quel positionnement soignant ?
- Eléments de spécificité du premier entretien avec l'auteur de violence sexuelle

#### Personnel concerné:

Médecin, Psychologue, Infirmier, Aide soignant, Assistante sociale, Ergothérapeute, Psychomotricien.

Durée: 1 journée

Calendrier: Lundi 20 JANVIER 2015 de 9H A 17H

#### Formation 2 « L'exhibitionnisme »

#### Intervenants- formateurs:

Dr Jean FARISSE, psychiatre, expert près la cour d'appel d'Aix en Pce Dr Daniel GLEZER, Psychiatre, expert près la cour d'appel d'Aix en Pce

#### Situation, constat motivant la demande :

L'exhibition sexuelle est définie en remplacement de l'ancien délit d'outrage public à la pudeur (article 330 ancien du code pénal) dans l'article 222-32 du code Pénal : « ...imposée à la vue d'autrui dans un lieu accessible aux regards du public est punie d'un an d'emprisonnement et de 15.000 euros d'amende ». Ce délit, issu de l'ordonnance n° 2000-916 du 19 septembre 2000 (art 3 Journal Officiel du 22 septembre 2000, entré en vigueur depuis le 1er janvier 2002) a évolué de façon non-négligeable en 10 ans, du fait de l'évolution des mœurs et surtout de l'accessibilité grandement facilitée aux données numériques. Les supports psychodynamiques et psychopathologiques diffèrent en fonction de la place de l'objet, et les conséquences en termes expertaux ne peuvent être les mêmes.

Dans le cas classique : l'exhibitionniste impose la vue de son sexe et ne se soucie pas de demander l'autorisation à celle (plus rarement celui) à qui il l'impose. Selon la définition du psychanalyste Alberto Eiguer « il s'agit d'une conduite sexuelle déviante dans laquelle le partenaire est considéré comme un simple objet au service de la satisfaction recherchée ». C'est dans cette « objectivation » de l'autre, dans ce déni de son consentement que l'exhibitionniste trouve sa satisfaction.

De façon plus récente, et sous l'influence des nouvelles techniques de communications (internet, réseaux sociaux...) et de leur supports électroniques (smart-phone, tablettes, web-cam...), ce chef de mise en accusation peut être appliqué dans un contexte ou autrui (l'Autre) peut ne pas être placé au premier plan de la conduite déviante. L'exhibitionnisme n'est plus alors seulement une publication du privé, mais également une privatisation du public, une appropriation de l'espace commun par un seul à des fins strictement individuelles.

#### **Objectifs:**

- > Explications sur le cadre juridique
- Différenciation des éléments psychopathologiques
- Les nouveaux cadres nosographiques
- Retour d'expériences
- Amélioration des pratiques professionnelles

#### Programme:

- Définitions juridiques et psychiatriques
- Précisions sur l'Elément matériel et l'Elément moral
- Mise en situation : exposé de cas cliniques
- Analyse et discussion des exemples d'expertises
- Comment conclure : Alinéa 1 ou 2 de l'article 122-1
- Les éventuelles possibilités thérapeutiques : soins pénalement ordonnés ?

#### Personnel concerné:

Psychiatres et Psychologue prenant en charge des AVS, Médecin Psychiatre et Psychologue Experts, Médecin Coordonnateur

Durée: 1 journée

Calendrier: Mardi 3 FEVRIER 2015 de 9H A 17H

#### Formation 3 « Approche Systémique »

#### Intervenants- formateurs:

Dr Jean François AMPELAS, psychiatre, praticien hospitalier, thérapeute familial systémique, formateur

#### Situation, constat motivant la demande :

Les professionnels du soin aux auteurs de violences sexuelles sont amenés dans leur pratique à accueillir des personnes en grandes difficultés relationnelles avec leurs proches. Ces difficultés peuvent être liées aux effets de l'acte transgressif lui-même mais être aussi antérieures à cet acte et éclairer les déterminants de la violence commise.

Les professionnels du champ sanitaire et social ont besoin d'outils permettant d'aider le sujet en prenant en compte son contexte familial, historique et actuel. La grille de lecture systémique permet de considérer la souffrance du sujet comme en lien direct avec son contexte de vie, en particulier familial. Cette lecture permet à la fois d'analyser ce lien individu-contexte mais aussi de donner au professionnel des outils pragmatiques d'intervention dans différents domaines : consultations individuelles ou familiales, intervention sociale, hospitalisations...

#### **Objectifs:**

Cette sensibilisation permettra aux stagiaires de :

- Connaître les points théoriques fondamentaux de l'approche systémique,
- Analyser la fonction d'un symptôme dans le contexte dans lequel il apparaît et se maintient,
- Décrypter en quoi un symptôme peut avoir une fonction régulatrice de la communication intrafamiliale,
- Pouvoir analyser certaines situations cliniques rencontrées selon un regard incluant à la fois le patient, sa famille et l'intervenant.

#### Programme:

Eléments théoriques de base en approche systémique

- Définition et propriétés des systèmes,
- La notion de système appliquée à la famille et à l'institution,
- La circularité,
- La notion de loyauté,
- L'autoréférence

Analyse de situations cliniques avec l'outil systémique

#### Personnel concerné:

Psychologues, médecins, travailleurs sociaux

Durée: 1 journée

Calendrier: Vendredi 27 MARS 2015 de 9H A 17H

#### Formation 4 « Approches Thérapeutiques »

#### Intervenants- formateurs:

Dr Jean FARISSE, psychiatre, expert près la cour d'appel d'Aix en Pce Dr Eric KANIA, Psychiatre

#### Situation, constat motivant la demande :

La prise en charge des Auteurs de Violences Sexuelles est régulièrement abordée de façon incomplète et superficielle le plus souvent à l'occasion de faits divers, qui mobilisent l'attention du public, de façon polémique, renvoyant généralement dos à dos les autorités judiciaires et médicales, dans une tentative de recherche de responsabilité.

Depuis Juillet 2009, l'HAS a publié un document de synthèse sur les traitements psycho- et pharmaco-thérapeutiques des Auteurs d'Agression Sexuelle sur mineurs de moins de 15 ans. A ce document de référence, s'ajoute les recommandations (Guidelines) de la WFSBP (World Federation of Society Biological Psychiatry) publiées en 2010, et reprises dans un ouvrage récent et didactique de Mme le Pr Fl. THIBAUT « Approche psychiatrique des déviances sexuelles (Springer-2013).

Ces différentes possibilités de prise en charge trouvent leur place dans la coopération Santé/Justice, au sein de « Soins pénalement ordonnés » mis en œuvre sur la base d'un avis d'expert.

Confronté de façon réglementaire à une obligation de moyens, le Médecin soignant devra faire son choix entre les diverses approches thérapeutiques, guidé éventuellement par des échanges avec le médecin coordonnateur.

#### **Objectifs:**

> Transmettre des points de repères contextualisés, précis et pratiques sur la prise en charge thérapeutique des AVS, s'intégrant à la prévention des récidives.

#### Programme:

- Définitions des termes usuels
- Rappel de la législation des soins pénalement ordonnées
- Organisation du suivi socio-judiciaire
- Les psychothérapies
  - Conférences de consensus
  - Bases psychodynamiques
  - Les différentes approches psychothérapeutiques
- Les pharmacothérapies
  - Conférences de consensus et RMO
  - o AMM / hors AMM
  - Service Médical Rendu
- Prise en charge globale : algorithme d'aide à la décision thérapeutique
  - Cas général
  - Recommandations spécifiques

#### Personnel concerné:

Psychiatre et Psychologue prenant en charge des AVS, Médecin Psychiatre Expert, Médecin Coordonnateur

Durée: 1 journée

Calendrier: Vendredi 17 AVRIL 2015 de 9H A 17H

#### Formation 5 « Les Violences Sexuelles Intra-familiales »

#### Intervenant-formateur:

Mme Noelle MAGAUD- VOULAND, Psychologue Clinicienne

#### Situation, constat motivant la demande :

Les violences sexuelles intrafamiliales interrogent tant dans leur hétérogénéité (clinique, sociologique, culturelle,...) que dans leur retentissement social actuel. Les aborder par le regard porté sur la dimension familiale pourrait permettre de répondre à la question de l'hétérogénéité.

Comment prendre en charge ce type de violence alors même qu'elles s'ancrent dans un fonctionnement familial implicite et néanmoins installé? Les institutions confrontées à ce type de prise en charge n'ont pas forcement les outils théoriques et cliniques pour accueillir ces sujets.

Cette formation visera à sensibiliser les professionnels à la connaissance des auteurs de violences sexuelles et leur permettra de se repérer dans les différents dispositifs et les différents champs (santésocial-justice) relatif à cette problématique.

#### **Objectifs:**

- Acquérir des connaissances théoriques et cliniques sur les auteurs de violences sexuelles intrafamiliales
- Identifier le réseau et les lieux de ressources
- Repositionner la question du passage a l'acte dans le champ de la maladie mentale, de la dynamique et de l'histoire familiale.
- Sensibilisation à l'approche systémique.
- Dépasser et maitriser ses appréhensions par rapport à la prise en charge des patients auteurs de violences sexuelles
- Travailler sur ses attitudes et contre-attitudes face au patient auteur de violences sexuelles

#### **Programme:**

- Les différents types de VSIF et de passage à l'acte
- De l'incestuel à l'incestueux
- Aspects intergénérationnels et transgénérationnels
- Dynamique familiale et passage à l'acte
- Quel positionnement soignant ?
- Eléments de spécificité dans la prise en charge psychothérapeutique

#### Personnel concerné:

Médecin, Psychologue, Infirmier, Aide soignant, Assistante sociale, Ergothérapeute, Psychomotricien, Educateur spécialisé

Durée: 1 journée

Calendrier: Mardi 19 MAI 2015 de 9H A 17H

#### Formation 6 « Temps judiciaires et temps psychiques »

#### Intervenants- formateurs:

Dr Gilles AZAS, Psychiatre Mme Marie CHOLLIER, Psychologue Clinicienne Mme Caroline KAZANCHI, juriste

#### Situation, constat motivant la demande :

La judiciarisation des violences sexuelles implique différentes étapes et procédures qui viennent rythmer le parcours de prise en charge. Les institutions confrontées à ces différents temps au cours de la prise en charge n'ont pas forcement les outils théoriques et cliniques pour accueillir ces sujets.

Cette formation visera à sensibiliser les professionnels à la connaissance du dispositif et des procédures juridiques pour accompagner le patient auteur de violence sexuelle et leur permettra de se repérer dans les différents dispositifs et les différents champs (santé-social- justice) relatif à cette problématique.

#### **Objectifs:**

- Acquérir des connaissances vis-à-vis des procédures judiciaires et des dispositifs médico-judiciaires
- Repérer les différents temps psychiques et leurs possibles liens aux différents temps judiciaires
- Dépasser et maitriser ses appréhensions par rapport au discours (déni/mensonge)
- Travailler sur ses attitudes et contre-attitudes dans ce type de prise en charge

#### **Programme:**

- Plainte, garde à vue : discours du patient.
- Inculpation et instruction: discours du patient et prise en charge.
- Jugement: discours du patient.
- Peine : discours du patient et prise en charge.

#### Personnel concerné:

Médecin, psychologue, Infirmier, Aide soignant, Assistante sociale, Ergothérapeute, Psychomotricien, Educateur.

Durée: 1 journée

Calendrier: Lundi 1er JUIN 2015 de 9H A 17H

#### Formation 7 « La cyberpédopornographie »

#### Intervenants- formateurs:

Dr Jean FARISSE, psychiatre

Mme Marie CHOLLIER, psychologue clinicienne.

Mme Aurélie MAQUIGNEAU, psychologue clinicienne.

#### Situation, constat motivant la demande :

Près d'un quart des condamnations pour infraction à caractère sexuel concernent la production, diffusion ou consommation d'images pédopornographiques. Généralement, l'absence de victime(s) directe(s) et d'antécédents judiciaires d'atteinte aux personnes ainsi qu'une insertion professionnelle, conduisent la justice à prononcer des peines de probation plutôt que des peines privatives de liberté.

La loi n° 2005-1549 du 12 décembre 2005 relative au traitement de la récidive a étendu les conditions d'application de l'injonction de soins, jusqu'alors peine complémentaire. Ainsi depuis près de dix ans, ces patients arrivent vers le soin par les dispositifs de soins pénalement ordonnés, injonction de soins et obligation de soins. Il existe aussi des demandes de soins spontanées, en dehors de toute procédure judiciaire. Cette formation est axée sur l'évaluation et la prise en charge de ces patients, que ce soit en équipe pluridisciplinaire (type CMP) ou en suivi individuel.

#### **Objectifs:**

- Connaître les dispositifs et procédures
- Connaître la nosographie psychiatrique
- Savoir évaluer les comorbidités
- Savoir évaluer la fonction du symptôme/comportement symptomatique
- Acquérir des repères cliniques dans la prise en charge

#### **Programme:**

#### Aspects médico-légaux:

cadre juridique (ICS), cadre des soins pénalement ordonnés

#### **Aspects cliniques:**

 Epidémiologie, classification psychiatrique (DSM et CIM), expertise pénale, trouble psychiatrique et consommation de pédopornographie, consommation pédopornographique et pédophilie, facteurs de protection et facteurs de risque

Cas cliniques: Présentation de cas clinique, Evaluation, Suivi individuel, Les prises en charges groupages, Fin de suivi dans le cadre des SPO et autre.

#### Personnel concerné:

Médecin coordonnateur et médecin/psy traitant dans le cadre de SPO, Psychiatre, Psychologue, Membre d'équipe de soins pluridisciplinaire (type CMP)

Durée: 1 journée

Calendrier: Vendredi 11 SEPTEMBRE 2015 de 9H à 17H

# Formation 8 « Les Auteurs de Violences Sexuelles sur Mineurs »

#### Intervenants- formateurs:

Dr Eric KANIA, Psychiatre Mme Sandra HAGOPIAN, Psychologue Clinicienne Mme Aurélie MAQUIGNEAU, Psychologue Clinicienne

#### Situation, constat motivant la demande :

La fréquence des agressions sexuelles sur mineurs et leurs conséquences les font apparaître comme un phénomène à la fois de santé publique et de protection de l'enfance. Néanmoins les portraits médiatiques ne reflètent pas la réalité clinique.

Les professionnels confrontés à ce type de prise en charge n'ont pas forcement les outils théoriques et cliniques pour accueillir ces sujets.

Cette formation visera à sensibiliser les professionnels à la connaissance des auteurs de violences sexuelles sur mineurs et leur permettra de se repérer dans le différents dispositifs et les différents champs (santésocial-justice) relatif a cette problématique.

#### **Objectifs:**

- Acquérir des connaissances épidémiologiques, théoriques et cliniques sur les auteurs de violences sexuelles sur mineurs
- Identifier le réseau et les lieux de ressources
- Repositionner la question du passage a l'acte dans le champ de la maladie mentale
- Dépasser et maitriser ses appréhensions par rapport à la prise en charge des patients auteurs de violences sexuelles sur mineurs
- Travailler sur ses attitudes et contre-attitudes face à un auteur de violences sexuelles sur mineurs

#### Programme:

- Epidémiologie et description (sociodémographique, psychiatrique, psychologique) de la population
- Abord psychopathologique des auteurs de violences sexuelles sur mineurs
- Dynamique du passage à l'acte
- Du passage à l'acte isolé à la fixation pédophilique ?
- Quel positionnement soignant?
- Eléments de spécificité dans la prise en charge psychothérapeutique

#### Personnel concerné:

Médecin, psychologue, Infirmier, Aide soignant, Assistante sociale, Ergothérapeute, Psychomotricien, Educateur spécialisé, Conseiller conjugal et familial, Professionnel-sexologue.

Durée: 1 journée

Calendrier: Mardi 22 SEPTEMBRE 2015 de 9H A 17H

# Formation 9 « Les Mineurs Auteurs de Violences Sexuelles»

#### Intervenants- formateurs:

Mme Aurélie MAQUIGNEAU, Psychologue Clinicienne Mme Cécile THOMAS, Psychologue Clinicienne

#### Situation, constat motivant la demande :

Les violences sexuelles commises par des mineurs et leurs conséquences les font apparaître comme un phénomène qui questionne et inquiète les différents champs et les différents professionnels. Le processus adolescent en lui-même peut amener une réflexion autre sur le passage à l'acte et permettre ainsi une prise en charge adaptée (sociale, éducative, sanitaire).

Les institutions confrontées à ce type de prise en charge n'ont pas forcement les outils théoriques et cliniques pour accueillir ces sujets.

Cette formation visera à sensibiliser les professionnels à la connaissance des mineurs auteurs de violences sexuelles et leur permettra de se repérer dans les différents dispositifs et les différents champs (santé-social- justice) relatifs a cette problématique.

#### **Objectifs:**

- Acquérir des connaissances épidémiologiques, théoriques et cliniques sur les mineurs auteurs de violences sexuelles
- Identifier les lieux de réseau et de ressources
- Repositionner la question du passage a l'acte dans le champ de la maladie mentale et dans le processus adolescent
- Dépasser et maitriser ses appréhensions par rapport à la prise en charge des patients mineurs auteurs de violences sexuelles
- Travailler sur ses attitudes et contre-attitudes face à un mineur auteur de violences sexuelles

#### Programme:

- Epidémiologie et description (sociodémographique, psychiatrique, psychologique) de la population
- L'adolescence et ses spécificités
- Dynamique du passage à l'acte à l'adolescence
- Réponses sociales, mesures judiciaires et parcours de l'adolescent
- Quel positionnement soignant ? Quel positionnement éducatif ?
- Eléments de spécificité dans la prise en charge psychothérapeutique

#### Personnel concerné:

Médecin, Psychologue, Infirmier, Aide soignant, Assistante sociale, Ergothérapeute, Psychomotricien, Educateur, conseiller conjugal et familial.

Durée: 1 journée

Calendrier: Vendredi 9 OCTOBRE 2015 de 9H à 17H

#### Formation 10 « Les Violences Sexuelles en réunion »

#### Intervenants- formateurs:

Mme Sandra HAGOPIAN, Psychologue Clinicienne Mme Cécile THOMAS, Psychologue Clinicienne

#### Situation, constat motivant la demande :

La médiatisation des violences sexuelles en réunion et leurs conséquences les font apparaître comme un phénomène qui questionne les différents champs et les différents professionnels. Les institutions confrontées à ce type de prise en charge n'ont pas forcement les outils théoriques et cliniques pour accueillir ces sujets : en effet les dynamiques de groupe, les vulnérabilités individuelles et le rôle de chacun sont autant d'éléments à prendre en considération pour une compréhension du passage à l'acte et un accompagnement adapté.

Cette formation visera à sensibiliser les professionnels à la connaissance des auteurs de violences sexuelles en réunion et leur permettra de se repérer dans les différents dispositifs et les différents champs (santé-social- justice) relatif à cette problématique.

#### **Objectifs:**

- Acquérir des connaissances épidémiologiques, théoriques et cliniques sur les auteurs de violences sexuelles en réunion
- Identifier les lieux de réseau et de ressources
- Repositionner la question du passage a l'acte dans le champ de la maladie mentale et dans la dynamique de groupe
- Dépasser et maitriser ses appréhensions par rapport à la prise en charge des patients auteurs de violences sexuelles en réunion
- Travailler sur ses attitudes et contre-attitudes face à un auteur de violences sexuelles en réunion

#### **Programme:**

- Epidémiologie et description (sociodémographique, psychiatrique, psychologique) de la population
- Dynamiques de groupes
- Dynamique du passage à l'acte
- Quel positionnement soignant ? Quel positionnement éducatif (notamment auprès d'adolescents) ?
- Eléments de spécificité dans la prise en charge psychothérapeutique

#### Personnel concerné:

Médecin, Psychologue, Infirmier, Aide soignant, Assistante sociale, Ergothérapeute, Psychomotricien, Educateur spécialisé, conseiller conjugal et familial.

Durée: 1 journée

Calendrier: Jeudi 19 NOVEMBRE 2015 de 9H A 17H

# Formation 11 « Cycle expertise psychiatrique et psychologique »

#### Intervenants- formateurs:

Dr Daniel GLEZER, Psychiatre, expert près la cour d'appel d'Aix en Pce Mme Noëlle MAGAUD VOULAND, Psychologue Clinicienne, expert près la cour d'appel d'Aix en Pce

#### Situation, constat motivant la demande :

Qu'est-ce qu'une expertise, à quel moment intervient-elle, faut-il préparer les sujets ?

Il existe différents types d'expertises qui peuvent être ordonnées à différents temps judiciaires, dont les missions peuvent varier considérablement.

L'expertise en cas d'allégations de violences sexuelles peut être demandée dans différents contextes juridiques et cliniques : soit dans le cadre d'une instruction pour ce type de faits, soit une information secondaire dans un autre type de procédure (Affaires Familiales).

Ces demi-journées s'adresse à tous les professionnels déjà experts, futur experts ou qui dans leur champ de pratique peuvent être confrontés à des rapports expertaux. Comment les lire ? Quelles informations importantes en fonction du domaine de compétence ?

#### **Objectifs:**

- Acquérir des connaissances vis-à-vis des procédures judiciaires, des dispositifs médico-judiciaires
- Identifier les lieux de réseau et de ressources
- Repérer les enjeux subjectifs d'une expertise pour accompagner le patient
- Réfléchir sur le positionnement éthique et déontologique de l'expertise

#### **Programme:**

	CONTENU	
	Expertise psychiatrique	Expertise psychologique
	- Aspects légaux (demandeur, mission et	- Aspects légaux (demandeur, mission et rapport
L'expertise de la	rapport d'expertise).	d'expertise).
présumée-victime.	- Aspects cliniques: les outils et la	- Aspects cliniques : les outils et la méthodologie.
	méthodologie.	- Aspect éthique
	- Aspect éthique	- Situations/études de cas.
	- Situations/études de cas.	
	Aspects légaux (demandeur, mission et	- Aspects légaux (demandeur, mission et rapport
L'expertise du	rapport d'expertise).	d'expertise).
présumé-auteur.	- Aspects cliniques: les outils et la	- Aspects cliniques : les outils et la méthodologie.
	méthodologie.	- Aspect éthique
	- Aspect éthique	- Situations/études de cas.
	- Situations/études de cas.	
	- Aspects légaux (demandeur, mission et	- Aspects légaux (demandeur, mission et rapport
L'expertise JAF.	rapport d'expertise).	d'expertise).
	- Aspects cliniques: les outils et la	- Aspects cliniques : les outils et la méthodologie.
	méthodologie.	- Aspect éthique
	- Aspect éthique	- Situations/études de cas.
	- Situations/études de cas.	
	- La déposition à la Cour d'Assises	- La déposition à la Cour d'Assises
L'expert devant la cour	- S'adresser à un jury	- S'adresser à un jury
d'Assises	- La parole de l'expert devant les parties	- La parole de l'expert devant les parties

Personnel concerné: Médecin, Psychologue, Infirmier, Assistante sociale, Educateur.

Durée: 2 journées

Calendrier: Mardi 1er DECEMBRE 2015 (psychologie) Mercredi 2 DECEMBRE 2015 (psychiatrie) de 9H A 17H

# Formation « Conduite à tenir : la procédure de signalement des violences sexuelles - dérogation au secret médical et professionnel »

#### Intervenants- formateurs:

Dr Daniel GLEZER, Psychiatre, expert près la cour d'appel d'Aix en Pce Mme Caroline KAZANCHI, Juriste Mme Aurélie MAQUIGNEAU, Psychologue clinicienne.

#### Situation, constat motivant la demande :

Qu'il s'agisse de violence agie ou subie, tout professionnel peut à un moment donné être confronté à une situation à risque, une inquiétude, pour son patient ou un tiers. La procédure de signalement est l'une des rares dérogations au secret médical et/ou professionnel et est règlementée. Cette formation vise à donner les bons outils et les bons repères aux professionnels susceptibles d'être confrontés à ces situations difficiles.

Comment intégrer la possibilité du signalement dans la relation et la prise en charge, afin de préserver la position du professionnel et le lien avec le patient.

#### **Objectifs:**

- Acquérir des connaissances vis-à-vis de la procédure judiciaire de signalement
- Repérer des facteurs de risque
- Identifier les lieux de réseau et de ressources
- Dépasser et maitriser ses appréhensions par rapport au discours (déni, mensonge, provocation, appel à l'aide)
- Travailler sur ses attitudes et contre-attitudes dans ce type de prise en charge.

#### Programme:

- Aspects légaux
  - Le secret médical et ses dérogations
  - Le secret professionnel et ses dérogations
  - Situations concrètes
  - Conséquences (juridique, sociale)
- Eléments de la relation auteur-victime et éléments de dynamiques familiales
- Eléments de la relation soignant/soigné ou professionnel/usager
- Facteurs de risque violence agie et/ou subie
- Eléments de repérage des situations de violences sexuelles.

#### Personnel concerné:

Médecin, Psychologue, Infirmier, Aide soignant, Assistante sociale, Ergothérapeute, Psychomotricien, Educateur.

Durée: 1 journée

**Calendrier**: A confirmer

#### Formation « Les Violences Sexuelles Conjugales »

#### Intervenants- formateurs:

Dr Marie- Hélène COLSON, Médecin Sexologue

Mme Caroline KAZANCHI, Juriste

Mme Noelle MAGAUD VOULAND, Psychologue Clinicienne

#### Situation, constat motivant la demande :

Si les violences conjugales sont désormais connues et prises en charge, la question des violences sexuelles conjugales (VSC) reste elle difficilement abordée. La reconnaissance légale il y a peu du viol conjugal vient légiférer autour de la violence au sein du couple comme pouvant relever de la sphère sexuelle : le consentement ne dépend plus de l'union civile (mariage, pacs, concubinage).

La VSC s'ancre dans un contexte relationnel particulier qu'il convient d'identifier.

Cette formation visera à sensibiliser les professionnels a la connaissance des violences sexuelles conjugales et leur permettra de se repérer dans le différents dispositifs et les différents champs (santésocial-justice) relatif a cette problématique.

#### **Objectifs:**

- Acquérir des connaissances épidémiologiques, théoriques et cliniques sur les auteurs de violences sexuelles conjugales
- Identifier les lieux de réseau et de ressources
- Repositionner la question du passage a l'acte dans le champ de la maladie mentale, de la dynamique et de l'histoire du couple.
- Sensibilisation à l'approche systémique.
- Dépasser et maitriser ses appréhensions par rapport à la prise en charge des patients auteurs de violences sexuelles
- Travailler sur ses attitudes et contre-attitudes face à un couple « auteur-victime ».

#### Programme:

- Epidémiologie et description (sociodémographique, psychiatrique, psychologique) de la population
- Aspects juridiques
- Dynamique du passage à l'acte
- Dynamique familiale, de couple, et passage à l'acte
- Quel positionnement soignant dans cette dynamique particulière ?
- Eléments de spécificité dans la prise en charge psychothérapeutique individuelle et de couple.

#### Personnel concerné:

Médecin, Psychologue, Infirmier, Aide soignant, Assistante sociale, Ergothérapeute, Psychomotricien, Educateur spécialisé, conseiller conjugal et familial, professionnels-sexologues.

Durée: 1 journée

**Calendrier: A confirmer** 

#### Formation « Soins pénalement ordonnés »

#### **Intervenants- formateurs:**

Dr Eric KANIA, psychiatre Mme Marie CHOLLIER, psychologue clinicienne. Mme Caroline KAZANCHI, juriste

#### Situation, constat motivant la demande :

La médicalisation de la sanction pénale a engendré un nouveau champ de pratique au carrefour de la justice et de la psychiatrie. Cela transforme la relation soignant-soigné et les institutions se retrouvent de plus en plus confrontées à ces demandes.

L'obligation de soin, l'injonction de soin, la nouvelle réglementation des hospitalisations sous contraintes posent question à de nombreux praticiens : si le soin et la peine peuvent être confondus (notamment par les patients) il convient de restaurer les rôles et places de chacun dans un dispositif médico-judiciaire.

Comment transformer une demande sociale, de l'obligation ou injonction judiciaire en une demande de la part du patient ?

#### **Objectifs:**

- se positionner en tant que traitant dans les dispositifs d'IS et d'OS.
- apports théorique et pratique sur les effets des dispositifs et les possibilités de prise en
- charge en leur sein.
- acquérir des connaissances vis-à-vis des procédures judiciaires, des dispositifs médico-judiciaires
- Identifier les lieux de réseau et de ressources

#### **Programme:**

Qu'est-ce qu'un dispositif médico-judicaire ?

Aspects légaux :

- le prescripteur, le dispositif, les droits et devoirs du praticien, les droits et devoirs du patient)
- IS : rapport entre les différents acteurs du dispositif.
- OS : rapport entre les différents acteurs du dispositif.

Aspects cliniques et situations concrètes : comment faire avec la non-demande du patient ?

#### Personnel concerné:

Médecin, Psychologue, Infirmier.

Durée: 1 journée

**Calendrier**: A confirmer

#### Formation « Génogramme / Historiogramme »

#### Intervenants- formateurs:

M Philippe GENUIT, Psychologue Toulouse

#### Situation, constat motivant la demande :

L'histoire d'un sujet est souvent prégnante dans l'évaluation clinique pour saisir l'étiologie des troubles. Ce qui peut se conter dans l'anamnèse est souvent plus aisé d'abord par le medium d'un outil clinique. Les parcours de vie, les biographies, les arbres généalogiques et les organigrammes aident à mieux saisir les dynamiques d'une situation, quelques fois en enfermant le sujet dans le trajet écrit restituant les évènements de vie. Cette formation tient à mettre en valeur la clinique – sans réduire le patient à la construction à postériori de son histoire – des places et fonctions qu'il exerce dans le familial et le social. S'articuler pour ce faire le récit du vécu et le propos sur l'éprouvé autrement dit, ce que l'on vit et comment on le vit dans la confrontation du singulier et du communautaire.

#### **Objectifs:**

- Acquérir la méthodologie, approfondir les concepts et les outils du génogramme et de l'historiogramme
- Repérer comment et quand introduire le génogramme et historiogramme dans la relation d'aide
- Mener des entretiens individuels avec le support du génogramme et historiogramme
- Repérer à travers le génogramme : des répétitions et/ou des mécanismes transgénérationnels de reproduction, l'existence de secrets dans le système familial
- Repérer à travers l'historiogramme : visualiser, recenser et analyser (donner un sens clinique) les répétitions.
- Affiner sa capacité d'évaluation clinique à partir du génogramme

#### **Programme:**

- Présentation du génogramme, de l'historiogramme
- Analyse, recensement, traduction, interprétation, à partir d'outils
- Mise en situation des participants avec l'utilisation des génogrammes et/ou historiogrammes
- Reprise des questions émanant de la mise en situation

Personnel concerné: Infirmiers, psychologues, psychiatres et autres personnels paramedicaux exerçant en service de psychiatrie générale ou en secteur de psychiatrie en milieu pénitentiaire. Professionnels de santé exerçant en structure médico-sociale.

Durée: 3 journées

**Calendrier**: A confirmer

Lieu : Hôpital Ste Marguerite

LES PARTICIPANTS INSCRITS (Maximum 15) s'engagent à participer aux 3 jours de formation dans leur intégralité.

# Rencontres professionnelles

### Réunion Santé / Justice

#### Professionnels concernés:

- Experts psychiatres et psychologues
- Psychiatres et psychologues traitants,
- Médecins coordonnateurs,
- Juges d'application des peines,
- Conseillers pénitentiaire d'insertion et de probation
- Avocats

#### Objectifs:

- évoquer les aspects pratiques et légaux des dispositifs médico-judiciaires impliquant tous ces professionnels autour des infractions à caractère sexuel.
- réfléchir ensemble sur les fonctions, places et rôles de chacun et les interrelations au sein de ces dispositifs.

Contact: Dr Gilles AZAS, Dr Daniel GLEZER Tél: 04 91 83 90 33

#### Dates:

Mardi 21 Avril 2015

Mardi 13 Octobre 2015

Lieu: Hôpital Ste Marguerite, RDC Salle Gastaut

Horaires: de 19h à 21h

### **Groupe de Travail Clinique - Soignants**

#### Professionnels concernés:

Tous les soignants qui accompagnent ou s'inscrivent dans la prise en charge des patients auteurs de violences sexuelles, que ce soit dans le dispositif légal d'injonction ou obligation de soin, ou hors dispositif judiciaire :

- Médecins traitants,
- Psychologues traitants,
- Infirmiers,

#### Objectifs:

- Favoriser un espace de parole,
- Permettre une réflexion commune autour de situations cliniques.

Contact: Mme Sandra HAGOPIAN, Mme Aurélie MAQUIGNEAU Tél: 04 91 83 90 33

#### Dates:

Mardi 3 février 2015

Mardi 14 Avril 2015

Mardi 29 Septembre 2015

Mardi 8 Décembre 2015

Lieu: Hôpital Ste Marguerite, RDC Salle Gastaut

Horaires: de 14h à 17h

### **Groupe de Travail – Travailleurs sociaux**

#### Professionnels concernés:

Tous les professionnels du secteur socio judiciaire et/ou médico social confrontés à ou qui accompagnent des auteurs de violences sexuelles :

- Educateurs (ASE, PJJ, Centres de soins...)
- Conseillers pénitentiaire d'insertion et de probation
- Assistants de service social
- Conseillers en économie sociale et familiale
- Conseillers conjugaux et familiaux
- Conseillers d'orientation

#### Objectifs:

- Favoriser un espace de parole,
- Permettre une réflexion commune autour des prises socio éducatives en fonction des différents contexte d'intervention.

Contact: Mme Marie CHOLLIER, Mme Aurélie MAQUIGNEAU Tél: 04 91 83 90 33

#### Dates:

Vendredi 20 février 2015

**Lundi 14 Septembre 2015** 

Lieu: Hôpital Ste Marguerite, RDC Salle Gastaut

Horaires: de 14h à 17h

### Rencontre Médecins Coordonnateurs

#### Professionnels concernés:

- Médecins coordonnateurs de la région PACA

#### Objectifs:

- Première rencontre Régionale
- Echange sur la pratique et la fonction de Médecin Coordonnateur

Contact: Dr Gilles AZAS Tél: 04 91 83 90 33

#### Date:

#### Mardi 17 mars 2015

Lieu: Hôpital Ste Marguerite, RDC Salle Gastaut

Horaires: de 19h à 21h

# Journées de conférence (Amphi HA1, CHU Timone, Marseille)

### Séminaire Sexes et Normes à venir sur Clermont Ferrand et Bordeaux

Séminaire Inter-régional / Comité Scientifique et d'organisation: Criavs Auvergne, Criavs Aquitaine, Criavs Centre, Ravs Languedoc-Roussillon, Criavs Midi-Pyrénées, Crir-Avs Paca

#### **Calendrier:**

Sexe et Religion: Montpellier - Mardi 25 Mars 2014, CRIAVS Languedoc Roussillon Tél: 04.67.33.85.77

Sexe et Socius: Toulouse - Mardi 27 mai 2014, CRIAVS Midi Pyrénées, Tél: 02.18.37.05.98

Sexe et Médecine: Marseille - Vendredi 19 septembre 2014, CRIR AVS Paca Tél: 04.91.83.90.33

Sexe et Image(s): Clermont Ferrand - 19 et 20 mars 2015, CRIAVS Centre et Auvergne, Tél: 04.73.75.44.16

Sexe et Droit : Bordeaux - 9 octobre 2015, CRIAVS Aquitaine Tél : 05.56.56.67.45

### Jeudi 10 et Vendredi 11 décembre 2015 6ème journée du Crir-Avs Paca :

## Le virtuel et ses enjeux

#### **CENTRE DOCUMENTAIRE**

Vous pouvez contacter le centre de documentation du Crir-Avs Paca par téléphone au **04 91 83 90 34** ou par mail : <a href="mailto:crir-avs.paca@ap-hm.fr">crir-avs.paca@ap-hm.fr</a>.

Nous mettons à votre disposition toutes nos ressources documentaires ainsi que nos services :

- Livres (empruntables pour une période de 3 semaines renouvelable)
- Articles
- Revues
- Recherche documentaire
- Bibliographies
- Formation sur demande à la recherche documentaire

N'hésitez pas à consulter notre catalogue en ligne sur notre site internet de l'APHM

www.ap-hm.fr/criravspaca/fr/site/accueil.asp

#### **CRIR-AVS Paca**

Centre Ressource pour les intervenants de la région Paca dans la prise en charge des auteurs de violences sexuelles

> Hôpital Sainte Marguerite Pavillon 1 – 1<sup>er</sup> étage 270 bd Sainte Marguerite 13274 Marseille cedex 09

Téléphone secrétariat : 04 91 83 90 33

Fax: 04 91 74 59 99

crir-avs.paca@ap-hm.fr